

Description brève de la solution de branche	Rédaction: Sécurité au Travail en Suisse Date: 18 septembre 2000 / Révision: 28 mai 2020
Désignation de la solution de branche	Organismes de soutien
Solution de branche n° 49 Sécurité au travail et protection de la santé dans les services publics et privés Région concernée: Suisse entière	Association suisse pour la sécurité au travail et la protection de la santé (Sécurité au Travail en Suisse) Les organismes soutenant l'association sont: - Union des villes suisses (UVS) - Association des communes suisses (ACS) - Curaviva - l'association de branche des institutions au service des personnes ayant besoin de soutien - FMH - l'association professionnelle des médecins en Suisse - Syndicat des Services publics (SSP) - Société des employés de commerce (SEC Suisse)
Groupes économiques, Groupes d'assurances	Branche, Verband, Mitglieder, Teilnehmer
Organisations publiques ou privées telles que - les cantons, - les villes, - les communes, - les écoles, - les installations sportives, - les piscines et patinoires, - les homes et autres institutions sociales, - les services de gestion d'immeubles (facility management), - la police, - les organisation d'aide et de soins à domicile - les programmes d'occupation des paroisses, - les associations à but spécifique, - ainsi que les cabinets vétérinaires.	Le service public est une branche très hétérogène avec plus de 27 000 entreprises employant environ 640 000 personnes. L'association a plus de 1 500 membres, dont plus de 5 000 entreprises. Jusqu'à présent, plus de 9 000 personnes ont été formées en tant que préposé à la sécurité. La solution de branche de Sécurité au Travail en Suisse couvre les domaines suivants avec différents modules: - Administration - Aide et soins à domicile - Approvisionnement - Atelier-Dépôt - Atelier - Bains et patinoires (allemand) - Complexes sportifs - Eaux usées - Ecoles - Espaces verts - Facility management (allemand) - Institutions sociales (allemand) - Paroisses - Police - Planification dans les entreprises en cas de pandémie - Vétérinaires D'autres modules sont en préparation.
Approbation CFST	29.06.2000 31.07.2014 25.06.2019
Organe responsable	SECO Inspections cantonales du travail

Adresses	
Suisse alémanique	Arbeitssicherheit Schweiz Mainaustrasse 30, 8008 Zürich Tel 044 388 71 91 / info@arbeitssicherheitschweiz.ch
Suisse romande	Sécurité au Travail en Suisse Centre St-Roch, rue des Pêcheurs 8A, 1400 Yverdon-les-Bains Tel. 024 424 20 44 / info@securite-travail.ch
Suisse italienne	Sicurezza sul lavoro en Svizzera Widmer CEC SA, Via Cantonale 27, 6928 Manno Tel 091 612 21 00 / info@sicurezza-lavoro.ch

Plan de la solution de branche			
Principe directeur – intention – philosophie	La sécurité au travail et la protection de la santé c'est l'affaire du chef Diminution des absences et des coûts maladies et accidents Optimisation du confort et amélioration de la satisfaction au travail		
Objectifs	Garantir des places de travail sécurisées et saines. Réduire le nombre d'accidents et faire baisser de 10 % en 5 ans, ou de 2 % par an, les absences liées à des maladies ou à des accidents dans le secteur public. Diminuer les risques d'effets négatifs à long terme sur la santé.		
Organisation de la sécurité	Responsable hiérarchique La direction est responsable des objectifs, de la formation et des ressources; le responsable hiérarchique est chargé de la mise en place des mesures.	Service de sécurité Le préposé à la sécurité (PàS) coordonne la mise en œuvre de la solution de branche au sein de l'entreprise. Le préposé à la sécurité de domaine (PàSD) garantit l'application correcte des modules dans les différents secteurs de l'entreprise.	Collaborateurs Les collaborateurs respectent les règles et les indications, utilisent les EPI et participent à des formations. Ils sont conscients de leur responsabilité individuelle et commune.
Formation, information, instruction	Groupe cible Direction / responsables PàS PàSD PàS/PàSD Tous les collaborateurs	Durée ½ journée 2 jours (cours de base) 1 jour (cours de base) + cours spécialisé Formation continue ½ à 1 journée	dispensée par MSST et autres spécialistes MSST, PàS/PàSD
Règles de sécurité, normes de sécurité	Règles de sécurité générales (protection de la santé, EPI, utilisation de machines et d'installations) Réglementation pour les places de travail individuelles Procédures à suivre et mesures à prendre en cas de modifications dans l'entreprise		
Détermination des dangers, évaluation des risques	Etablie pour tous les modules Répartition en zones de risque 1, 2, 3 PREVITAR (logiciel) en tant qu'outil d'aide à l'application		
Planification et réalisation des mesures	Etablie pour tous les modules Mesures selon le principe TOP, définir des priorités		
Organisation en cas d'urgence	Procédures à suivre en cas de danger ou d'incendie Signal d'alarme, premiers secours, évacuation Mesures de protection contre des personnes ou des situations difficiles		
Participation	à tous les niveaux (organismes de soutien, direction, domaines)		
Protection de la santé	La protection et la promotion de la santé sont inscrites en tant qu'objectifs dans les principes directeurs. Mesures particulières selon OLT 3 et 4		
Kontrolle, Audit	Eigene Kontrollen, Audits (für Mitglieder kostenlos) und Systemkontrollen durch die Durchführungsorgane, Begehungen durch ASA-Spezialisten		
Autres aspects spéciaux ou sujets non soumis à contrôle	Accidents non liés au travail: détermination des risques et recommandations de mesures à prendre dans les domaines du trafic routier, du sport, des activités ménagères et artisanales en tant que loisirs.		
Documentation	Guide pour les cadres, Manuel de préposé à la sécurité et modules, élaborés sur la base du système des 10 étapes de la CFST avec évaluations détaillées des risques et planification des mesures listes de contrôle et formulaires d'aide		
Services	Conseils, coaching, mandats de préposés à la sécurité, concepts de sécurité en complément de la solution de branche, détermination des dangers et planification des mesures pour des cas individuels, lancement de projet, audits des entreprises, expertises, parcours de sécurité, cours sur place, ateliers de formation, conférences spécialisées, planification dans les entreprises en cas de pandémie, etc.		